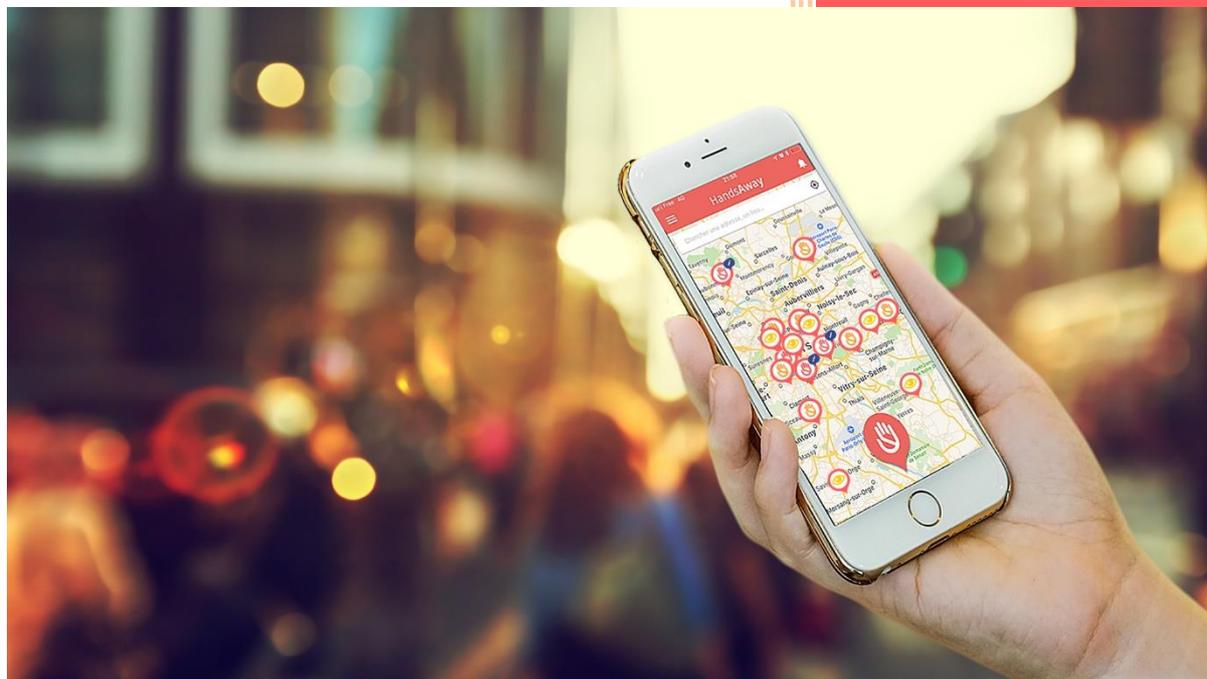


2019

RAPPORT D'ACTIVITE HANDSAWAY



ASSOCIATION HANDSAWAY
10 rue Colette Magny
75019 Paris

N° SIRET : 838 883 130 00018

TABLE DES MATIERES

Introduction : un mot de la présidente	3
RAPPORT ANNUEL 2019	4
Un constat alarmant.....	5
Notre solution : HandsAway	6
1. Un petit historique... ..	6
2. L'équipe d'HandsAway	6
3. L'application HandsAway.....	7
a. Alerter : libérer la parole des victimes	8
b. Témoigner : de l'agression sexiste dont on a été victime ou témoin	8
c. Réconforter : apporter son soutien aux victimes	8
d. Les autres onglets de l'application	9
e. Témoignages.....	9
HandsAway en chiffres	10
Les temps forts.....	11
1. La campagne de financement participatif	12
2. Le développement de sensibilisations et formations en entreprises	14
a. La réalité virtuelle	14
b. Le partenariat avec Uber	15
3. La création de sensibilisations à destination des étudiant-es de l'Enseignement Supérieur..	15
4. Le développement de nos stands de sensibilisation grand public	17
a. Rock en Seine	17
b. Sine Qua Non Run	18
5. Le développement de notre visibilité / communication	19
a. Notre stratégie de communication sur les réseaux sociaux	19
b. Le Poids des Mots... ..	20
6. La mise en conformité avec le RGPD	21
7. Les partenariats et soutiens officiels	21
8. Nos partenariats associatifs	22
Les retombées presse	25
2019-2020 : VISION, OBJECTIFS ET PROJETS	26
Les ressources humaines	27
1. Les salarié-es	27
2. Les bénévoles.....	27
3. Le mécénat de compétences	28
4. Les ambitions RH 2020-2021.....	29
L'application mobile	30
1. La refonte de l'application	30
2. L'amélioration de l'accompagnement médical, psychologique et juridique des victimes : la cartographie des lieux d'aide	31

Deux axes de travail : la sensibilisation et la prévention	32
1. La sensibilisation en entreprises	32
2. La sensibilisation grand public	33
3. La sensibilisation des jeunes	34
a. L'enseignement supérieur	34
b. Les collèges et lycées	35
Le business model	36
1. Les fonds propres	36
a. Les dons	36
b. Les prestations et services	36
2. Les subventions	37
Remerciements et contacts	38

INTRODUCTION

UN MOT DE LA PRÉSIDENTE



Alma GUIRAO, fondatrice et présidente de l'association HandsAway

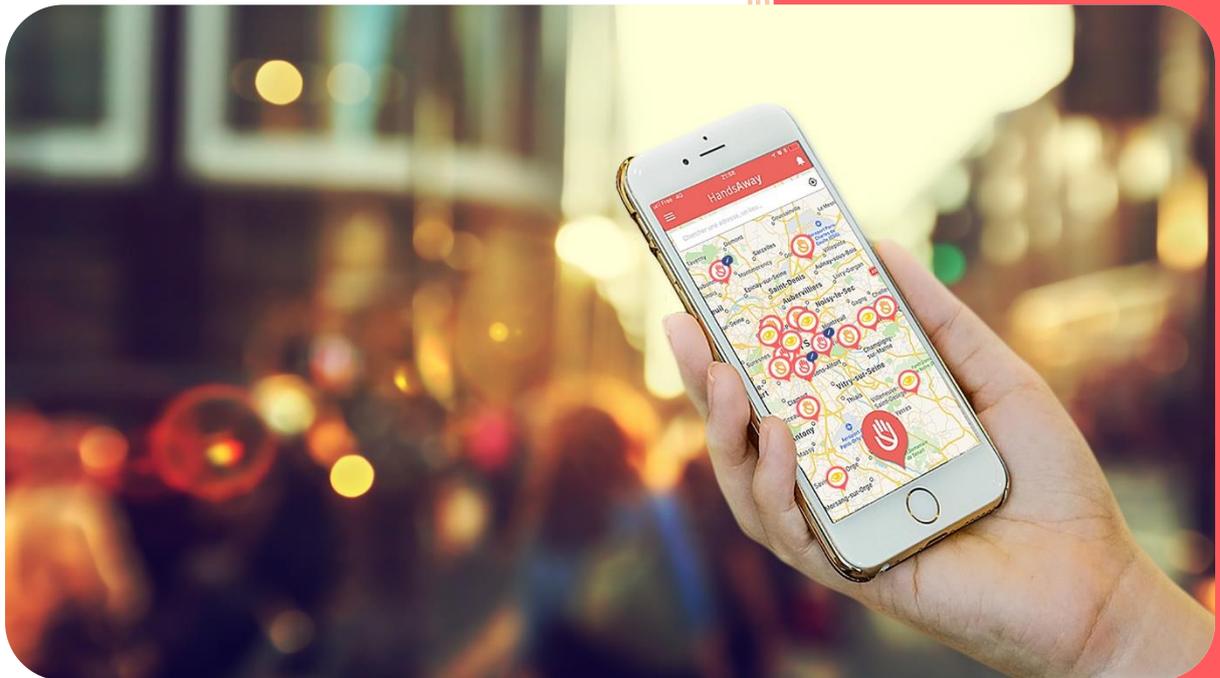
L'idée de **HandsAway est née de mon histoire personnelle, d'une colère sourde !**

Dans le contexte d'agressions sexistes que j'ai rencontré, je me suis demandé ce que je pouvais faire concrètement : porter plainte ? Rallier le clan des féministes ? Ne rien faire et abandonner la partie ?

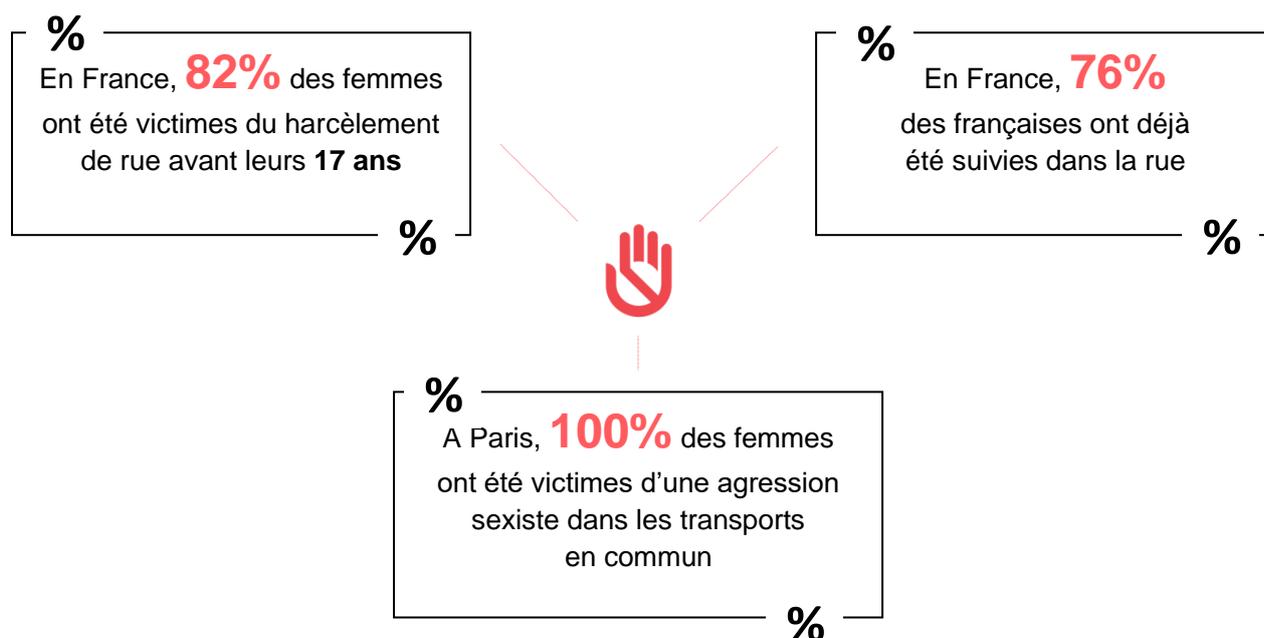
C'est ainsi, détectant un réel manque de solution pour faire face à cette situation que j'ai eu l'idée de créer une application mobile structurée autour de trois fondements : le respect de l'anonymat, l'opportunité d'un exutoire, l'acte citoyen qu'il incarne.



RAPPORT ANNUEL 2019



UN CONSTAT ALARMANT



Depuis plusieurs années, différentes études¹ ont montré que les femmes françaises ne se sentaient pas en sécurité dans la rue ou dans les transports en commun. Le harcèlement de rue concerne toutes les femmes dès le plus jeune âge, de toutes les origines, et quel que soit leur apparence physique.

De plus, en 2015, une étude accablante² montre que 100% des parisiennes ont été victimes d'au moins une agression sexiste dans les transports en commun de la capitale.

Malgré des sanctions légales existantes, les victimes d'agressions sexistes et sexuelles ne se sentent pas légitimes de porter plainte.

Qu'est-ce qu'une agression sexiste ?

Le fait d'**imposer** tout propos ou comportement à quelqu'un en raison de son **sexe** ou de son **orientation sexuelle** et de créer ainsi une situation **intimidante, humiliante, dégradante** ou **offensante** portant atteinte à la dignité de la personne.

Directive 2002/73/CE du parlement européen

¹ Les chiffres sont tirés de deux études : celle réalisée par l'association Hollaback en 2015 (<https://www.ihollaback.org/cornell-international-survey-on-street-harassment/#fr>) et celle de l'HCEfh, également en 2015 (http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hcefh_avis_harcelement_transports-20150410.pdf)

² Etude de l'HCEfh, également en 2015 (http://www.haut-conseil-egalite.gouv.fr/IMG/pdf/hcefh_avis_harcelement_transports-20150410.pdf)

Notre solution : HandsAway

1. Un petit historique...

Lancé en 2016, le projet HandsAway permet de lutter contre le harcèlement de rue et les agressions sexistes et sexuelles dans les lieux publics et les transports en commun.

Le machisme et le sexisme sont lourds de conséquence : honte, peur, tétanie, dépression. En parler, le partager, devient alors essentiel. HandsAway libère la parole des victimes et permet aux hommes et aux femmes de s'engager et d'apporter un premier soutien indispensable aux victimes d'agressions sexistes.

Pour ce faire, HandsAway a lancé en 2016 la première application mobile gratuite destinée à lutter concrètement contre les agressions sexistes dans l'espace public et dans les transports en commun.

De plus, depuis janvier 2018, HandsAway a pris la forme juridique d'une association loi 1901.

En 2019, l'objectif de HandsAway était le développement de la sensibilisation et de la prévention. Depuis Mai 2019, l'association HandsAway intervient en entreprises par réaliser des sensibilisations ludiques grâce à la réalité virtuelle. Depuis Août dernier, HandsAway intervient également auprès du grand public notamment grâce à des stands tenus en festivals. Depuis Novembre 2019, HandsAway est aussi présente en enseignement supérieur et notamment en école de commerce où les violences sexistes et sexuelles sont récurrentes. Des ateliers de sensibilisations et d'échanges ont lieu avec les étudiants.



2. L'équipe d'HandsAway



Alma Guirao

Fondatrice
et présidente



Lucile Dupuy

Responsable du développement et
Cheffe de projet



Lancé sous forme de start-up en Mars 2016, le projet HandsAway a rapidement pris de l'ampleur. Pour être cohérent entre l'objet du projet, le message diffusé et la communication, HandsAway est devenu une association loi 1901 le 15 janvier 2018.

Depuis Juillet 2018, Lucile Dupuy a rejoint l'association en tant que salariée afin de travailler sur le développement de l'association, et sur la partie opérationnelle. Afin d'amplifier l'impact de l'association et de développer l'application, de nombreux bénévoles et développeurs ont rejoint HandsAway.

Le bureau 2019 de HandsAway est composé de :

- Alma Guirao, fondatrice et présidente de l'association ;
- Mireille Imbert, trésorière et secrétaire générale.

Composition de l'équipé salariée :

- Lucile DUPUY, cheffe de projet et responsable du développement
- Au cours de l'année 2019, 3 stagiaires nous ont accompagné : Léa THUILLIER (Responsable de la communication et des partenariats), Maureen DEFRATES-PENELON (Business developer) et Alice DI NUNNO (Développeuse)
- L'équipe des bénévoles appelé-es maintenant « ambassadeur-rices » s'est agrandie considérablement
- Le mécénat de compétences s'est également développé en 2019. HandsAway a bénéficié de 300 heures de mécénat grâce aux entreprises Wemanity et Ruinart ; des profils techniques ainsi que de fonctions supports telle que la communication nous ont rejoint.

3. L'application HandsAway

L'application HandsAway est la première application mobile contre les agressions sexistes. Gratuite et disponible sous IOS et Android, elle permet de :

Alerter



Libérer la parole des femmes

Une plateforme de parole libre pour les victimes et les témoins d'agression sexiste

Témoigner



Décrire l'agression sexiste

Un exutoire nécessaire en cas d'agression sexiste

Réconforter



Favoriser l'entre-aide

Un soutien nécessaire à apporter aux victimes en cas d'agression sexiste

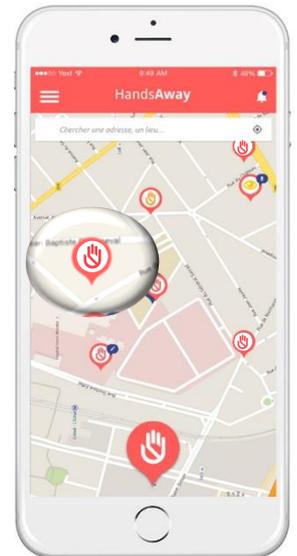
“
L'application est structurée autour
de 3 fondements :

- Le respect de l'**anonymat**
 - L'opportunité d'un **exutoire**
 - L'**acte citoyen** qu'il incarne
- ”

a. Alerter : libérer la parole des victimes

Lorsqu'un utilisateur est victime ou témoin d'une agression sexiste, il peut alerter les personnes aux alentours en postant sur l'application une alerte géolocalisée.

Les personnes proches détentrices de l'application, les « **Street Angels** », reçoivent alors une notification sur leur téléphone les prévenant de cette alerte.



b. Témoigner : de l'agression sexiste dont on a été victime ou témoin

L'application HandsAway permet également de laisser un témoignage précis à propos de l'agression que l'on vient de vivre / voir. L'utilisateur peut ainsi :

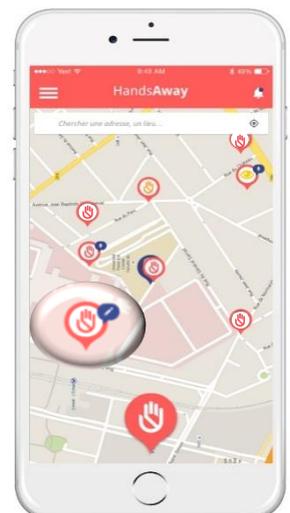
- Sélectionner le type d'agression sexiste : **verbale** ou **physique** ;
- Sélectionner le **lieu** de l'agression sexiste : rue ou transports en commun ;
- **Décrire** l'agression sexiste en écrivant un message ou en enregistrant un message audio.

Il est également possible d'enregistrer un message plus tard avec l'option « choisir plus tard ».

En témoignant, les utilisateurs rendent compte du phénomène et permettent de constituer une base de données qui pourra par la suite être utilisée pour mobiliser les pouvoirs publics.

c. Réconforter : apporter son soutien aux victimes

Lorsqu'une alerte apparaît sur la carte, les utilisateurs de l'application, les « **Street Angels** », la voient et peuvent la commenter pour créer une conversation, un **dialogue**. Cela permet à la fois un **exutoire** et un **soutien** pour les témoins / victimes.



Cela permet également de sensibiliser les « **Street Angels** » aux agressions sexistes et sexuelles et aux **droits et devoirs** des victimes et témoins.

d. Les autres onglets de l'application

Sur l'application, trois autres onglets sont également disponibles :

- « **Je suis un Street Angel** », qui retrace les différentes fonctionnalités de l'application et la manière dont les utilisateurs de l'application peuvent agir ;
- « **Victimes, vous avez des droits** », qui revient sur la définition d'une agression sexuelle, sur les droits des victimes d'un point de vue légal, qui souligne **l'importance d'aller porter plainte** et explique quelles sont les étapes et les modalités d'une plainte ;
- « **CGUs** » : les conditions générales d'utilisation de l'application.

e. Témoignages

“
Je me suis fait insulter de salope,
car je ne répondais pas à la drague !
Laura, utilisatrice d'HandsAway”



“
Un mec m'a suivie dans la rue en
hurlant qu'il allait me baiser
Eva, utilisatrice d'HandsAway”

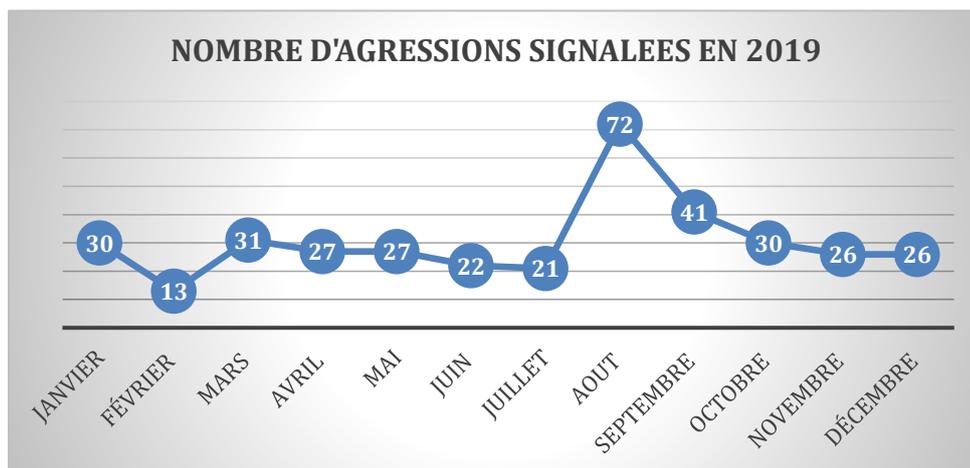


Screenshot de l'application HandsAway
01/08/2018

Afin de garantir le respect de la vie privée des victimes et témoins, les témoignages des utilisateurs de l'application HandsAway ne restent visibles que **quarante-huit heures**, c'est-à-dire seulement le temps nécessaire pour qu'ils puissent s'exprimer et recevoir du soutien. L'équipe d'HandsAway en charge du développement de l'application a néanmoins accès à tous ces témoignages pour les analyser et les utiliser pour mobiliser les pouvoirs publics lorsque leur fiabilité est avérée.

Ces données ne sont pas et ne seront jamais utilisées à des fins commerciales ou à tout autre but que celui de constituer une base de données fiable pour mieux comprendre l'ampleur du phénomène et ses caractéristiques.

HandsAway en chiffres

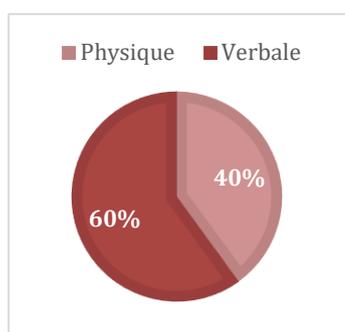
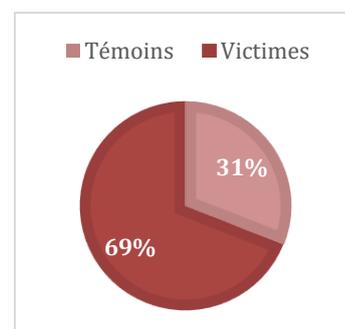


Les données correspondant à ces alertes ont par la suite été traitées à travers les différentes informations qu'elles apportent. **Trois types d'informations** ont été analysées : la catégorie du lanceur d'alerte, le type d'agression et le lieu de l'agression.

On constate en 2019 que le pic d'alertes est beaucoup moins élevé qu'en 2018, 72 **VS** 233 en 2018. Un total de 366 alertes contre 494 en 2018.

Sur l'application, les utilisateurs peuvent poster une alerte, qu'ils soient **témoins** ou **victimes**. Sur la période janvier – décembre 2019, **31%** des alertes ont été postées par des témoins, et **69%** par des victimes d'agressions sexistes et sexuelles.

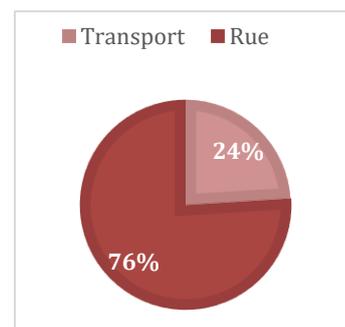
On note une évolution concernant les alertes des témoins, **69%** contre **61%** en 2018.



Lorsqu'ils postent une alerte, les utilisateurs précisent si l'agression dont ils sont **victimes** ou **témoins** était une **agression verbale** ou **physique**. Sur la période janvier – décembre 2019, **60%** des agressions étaient des agressions verbales, et **40%** des agressions physiques. En 2019, le type d'agression majoritaire est physique, tout comme en 2018 où les agressions physiques étaient un peu plus élevées de 63%.

Lorsqu'ils postent une alerte, les utilisateurs précisent si l'agression dont ils sont victimes ou témoins a eu lieu dans la **rue** ou dans les **transports en commun**. Sur la période janvier – décembre 2019, **76%** des alertes ont eu lieu dans la rue, et **24%** dans les transports en commun.

Finalement, on note une hausse importante concernant les agressions dans les transports en commun, **+7% comparé à 2018**.



LES TEMPS FORTS



Janvier 2018

Décembre 2018

Février 2019

Février 2019



Création de l'association loi 1901 HandsAway

40 000 utilisateurs sur l'application

Premier anniversaire de HandsAway.
Entouré-es de nos partenaires 2018 continuant à nous soutenir en 2019 :
Secrétariat d'État
L'Oréal
Mairie de Paris

Lancement **campagne de crowdfunding*** et lancement du **projet de cartographie**

3687 € collectés
5000 vues de la campagne



Mars 2019

Été 2019



Septembre 2019

Soutien financier de la région Île-de-France

Lancement du recensement des lieux d'aide

Arrivée de notre développeuse pour développer le projet de recensement des lieux d'aide

1. La campagne de financement participatif pour le projet de cartographie des lieux d'aide aux victimes

Selon l'enquête IFOP pour la Fondation Jean Jaurès³, **seul 10% des victimes d'agressions sexuelles se sont tournées vers une association** d'aide aux victimes, alors même qu'il en existe un nombre important. Cela pose question, car l'existence et le but de ces associations est justement d'accompagner ces victimes.

Suite à ce constat et après avoir rencontré quelques un-es de ces acteur-rices engagé-es qui font un travail incroyable, nous avons décidé d'utiliser notre outil numérique et notre visibilité auprès de 45 000 personnes pour **valoriser** ces lieux d'aide, les faire connaître auprès du grand public et **renforcer les liens existants** entre la société civile, les associations, les commissariats, les centres de santé et le gouvernement.

Cela complète l'application déjà existante en renforçant la partie juridique et accompagnement : nous souhaitons devenir une véritable « boîte à outil » pour les victimes : pouvoir témoigner, trouver du soutien, des informations juridiques (présentes sur l'application via l'onglet « Victimes, vous avez des droits » et sur notre site internet⁴, le tout sur la même plateforme.



Ce projet nécessite cependant un budget important : tout développement d'une fonctionnalité sur une application mobile est coûteux, et le recensement de ces structures est très chronophage pour nos équipes.

³ « Enquête sur les violences sexuelles » - Février 2018 - https://jean-jaures.org/sites/default/files/redac/commun/productions/2018/0223/115271_rapport.pdf

⁴<https://www.handsaway.fr/quels-sont-vos-droits>

Ainsi, en février 2019, nous avons lancé une campagne de levée de fonds⁵ pour financer à la fois le travail préalable nécessaire à ce projet (dimensionnement, gestion, recensement des structures) ainsi que le développement applicatif.

Nous avons un objectif de 30 000€, ce qui était ambitieux mais nous préférons voir grand afin de pouvoir lancer la cartographie dans plusieurs villes et régions en simultanément.

Bien que nous ayons eu près de 100 donateur-rices et près de 5000 vues sur notre page, le résultat a été en dessous de nos attentes avec 3 687€ récoltés.

Nous tenons cependant à souligner la mobilisation de notre communauté et leur soutien sans faille, et nous remercions très chaleureusement les donateur-rices qui ont participé à cette campagne :

Un immense merci aux 96 donateurs : Pierre-Olivier, Safa, Loïc, Mathilde, Morgane, Camille, Jules, Sebastien, Luana, Alexis, Sophie, Etienne, Liane, Charlotte, Nathalie, Tiphaine, Anaïs, Laurent, Louise, Laura, Marion, Léna, Leila, Léa, Aurélia, Alexandra, Victor, Mathieu, Thibaut, Chloé, Sandrine

Rebecca, Claire, Wahiba, Marie-France, Sarah, Hugues, Anatol, Elisabeth, Antoine, Thomas, Cindy, Nicolas, Hannah, Soline, José, Elias, Virginie, Pascal, Jessica, Djafar, Katia, Antoine, Mathilde, Bernard, Marine, Lamia, Clotilde, Olivier, Stephanie, Fabienne, Carole, Valerie, Guillaume, Maxime, Tristan

Rémi, Leonore, Alison, Joffrey, Émile, Anne, Alexia, Christian, Laura, Sarah, Antoine, Joëlle, Victor, Frankel, Bertrand, Valérie, Olivier, Valentin, Pierre-Edouard, Martin, Guillaume, Tiphaine, Emmanuelle, Tiphaine, Thomas, Maëlle, Albane, Estelle, José, Mireille.

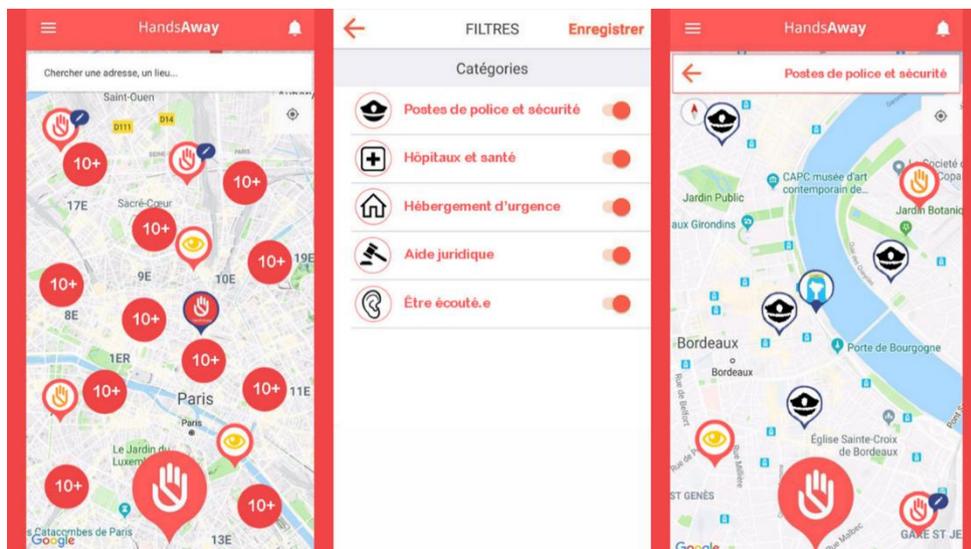
Concrètement, à travers ce projet, nous souhaitons recenser les « lieux d'aide » que nous avons réparti en 4 types de lieux :

- Les associations d'accompagnement juridique
- Les associations d'accompagnement psychologique
- Les endroits pour porter plainte (commissariats et gendarmeries)
- Les hôpitaux et lieux de santé

Ces lieux seront recensés sous forme de « pins » directement sur la carte de l'application mobile HandsAway, avec des pictogrammes et des couleurs permettant de les identifier en un coup d'œil. Chaque lieu sera cliquable, ce qui permettra de lire les informations suivantes :

- Le nom du lieu
- Le type du lieu (cf plus haut)
- Une courte description
- L'adresse postale du lieu
- Un numéro de téléphone et/ou un mail de contact
- Les horaires d'ouverture du lieu

⁵Vous pouvez retrouver la page de la campagne de levée de fonds ici : <http://bit.ly/handsaway-collecte>, ainsi que la vidéo (version longue) explicative du projet ici : <https://www.youtube.com/watch?v=qd0vBx02U8U&t=28s>



Le but est de faire de l'application HandsAway une « boîte à outils » pour les victimes de harcèlement de rue, mais aussi pour tou-tes les citoyen-nes qui souhaitent se renseigner sur les sujets liés aux violences sexistes et sexuelles.

Grâce à tou-tes nos donateur-rices lors de la campagne de crowdfunding et grâce à une subvention de la Région Île-de-France (dans nous parlerons après), le projet a pu démarrer en 2019. **Ainsi, au 31 décembre 2019, nous avons recensé plus de quatre-cents lieux en région Île-de-France.**

Encore une fois, un **immense merci à tou-tes !**

2. Le développement de sensibilisations et formations en entreprises

a. La réalité virtuelle

Depuis Mai 2019, HandsAway intervient en entreprises afin de proposer des ateliers de sensibilisation ludiques et novateurs et des formations auprès des collaborateurs-rices.



Afin de favoriser la prise de conscience, stimuler l'empathie et rappeler aux collaborateur.rices les bons réflexes à avoir lorsqu'ils sont victimes ou témoins d'un agissement sexiste ou d'une situation de harcèlement nous utilisons la réalité virtuelle qui permet de se mettre dans la peau d'une victime de harcèlement sexuelle.

Cette expérience immersive favorise la prise de conscience, stimule l'empathie et renforce le rôle du témoin.

b. Le partenariat avec Uber :

Depuis le 19 Juin 2019, l'association HandsAway travaille avec Uber⁶ dans le cadre de trois projets :

- **La formation des collaborateurs du Service Support d'Uber**, le service chargé de rappeler les passager-es et conducteur-rices en cas d'incident dans le véhicule. Aux côtés de Stop Harcèlement de Rue⁷, nous l'avons formé aux spécificités des victimes de violences sexistes et sexuelles : que dit la loi française concernant ces violences, quels peuvent être les mécanismes psychologiques à l'œuvre chez ces victimes, quelles sont les choses à faire et à ne pas faire lors de l'appel téléphonique avec elles, comment les rediriger vers les expert-es compétent-es en accompagnement juridique et psychologique.
- **La sensibilisation des conducteur-rices aux violences sexistes et sexuelles** : différents formats ont été développés. Nous avons commencé par un événement de lancement auprès de la communauté de collaborateurs, afin de leur présenter le partenariat, de recueillir leurs avis et de leur parler de notre cause. Nous avons également créé du contenu de sensibilisation qui a été largement diffusé via un podcast.
- **Le partenariat technologique** : le 21 juin 2019, nous avons lancé une nouvelle version de notre application. Il devenait possible pour les victimes ayant témoigné sur notre application mobile de bénéficier d'une course gratuite en Uber pour rentrer chez elles, pour aller à un poste de police ou à la gendarmerie, ou encore pour se rendre dans les locaux d'une association d'aide aux victimes. Ce partenariat a généré près de 80 courses gratuites pour les victimes en 6 mois

3. La création de sensibilisations à destination des étudiant-es de l'Enseignement Supérieur

En novembre 2019, nous avons mené notre première intervention dans l'Enseignement Supérieur. Dans le cadre de la semaine contre le sexisme organisée par l'association étudiante He For She NEOMA BS REIMS⁸, nous avons sensibilisé près de 60 étudiant-es via la réalité virtuelle au harcèlement de rue, aux possibilités pour elle-eux de (ré)agir en tant que témoins, ainsi qu'au cadre juridique français et au droit et recours des victimes.

⁶Article consacré à notre partenariat sur leur blog : <https://www.uber.com/fr/blog/securite-espace-public/>

⁷Site internet Association Stop Harcèlement de Rue : <http://www.stopharcementderue.org>

⁸Site internet HeForShe Neoma Business School : <https://heforsheneomabsreims.wordpress.com/a-propos/>



Pour l'année 2020, nous souhaitons continuer sur cette lancée et développer nos sensibilisations et formations dans l'Enseignement Supérieur avec plusieurs axes :

- Des sensibilisations ludiques auprès des étudiant-es, soit sous forme de stands soit sous forme d'ateliers comme lors de notre intervention à NEOMA BS REIMS
- Des formations plus poussées pour les étudiant-es en responsabilités d'associations et aussi pour ceux ou qui souhaitent en savoir plus sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles
- Un travail de sensibilisation et d'accompagnement de l'Administration et du personnel de ces établissements, afin de faire prendre conscience que la lutte contre les violences sexistes et sexuelles doit se mener sur tous les fronts et qu'elle nécessite un plan global au sein de l'Etablissement ainsi que des dispositifs et des moyens adéquats.

4. Le développement de nos stands de sensibilisation grand public

a. Rock en Seine (23 / 24 / 25 août)

Les 23, 24 et 25 août, HandsAway et les associations Stop Harcèlement de Rue⁹ et Consentis¹⁰ ont innové en présentant un stand commun lors de l'édition de Rock en Seine 2019. En effet, peu d'associations proposent des candidatures communes lors d'événements de sensibilisations comme celui-ci.

Nous proposons plusieurs activités pour sensibiliser le public aux violences sexistes et sexuelles :

Un stand avec des casques de réalité virtuelle permettant aux spectateur-rices de se mettre dans la peau d'une victime de harcèlement de rue. S'en suivait une discussion nous permettant d'explicitier la base du cadre légal français, les recours à faire quand on est victime et des conseils pour réagir en tant que témoin dans se mettre en danger. Cette activité a pu voir le jour grâce à notre partenaire Time Out¹¹ qui nous prêté les casques.



Un espace dédié aux questions autour du consentement : grâce à Consentis, les festivalier-es ont pu être sensibilisé-es à la définition du consentement, et à ce que cela implique en milieu festif, dans son couple et dans la vie de tous les jours. Draguer oui, mais seulement si c'est consenti !

Un quizz sur les violences sexistes et sexuelles : afin de mettre en lumière les chiffres les plus frappants autour de ces questions, nous proposons un petit quizz aux festivalier-es volontaires.

Exemples de questions :

- 1) Si une personne est sifflée dans la rue, c'est :
 - a) un compliment
 - b) une tradition française

⁹Site internet Association Stop Harcèlement de Rue : <http://www.stopharcèlementderue.org>

¹⁰Site internet Association Consentis : <http://consentis.info/>

¹¹Site internet Time Out : <https://www.timeout.fr/paris/fr>

c) un comportement condamné par la loi

2) Quand une femme refuse de donner son numéro de téléphone, cela signifie :

a) qu'elle en a envie mais qu'elle n'ose pas

b) qu'elle n'en a pas envie

c) qu'elle hésite encore

3) Dans la rue un couple de personnes du même genre s'embrasse :

a) ce n'est pas normal, c'est dangereux pour les enfants

b) il vaut mieux garder cela privé si on ne veut pas de problèmes

c) ce n'est pas plus dérangeant qu'un couple de genres différents

- Un chamboule tout : les participant-es pouvaient « dégommer » le patriarcat en tirant sur des boîtes de conserve sur lesquelles étaient inscrites des phrases sexistes, racistes, homophobes, grossophobes etc entendues ou vécues par des membres de nos associations.



b. Sine Qua Non Run

En octobre 2019, nous participions à la seconde Sine Qua Non Run : une course organisée par l'association Tu vis tu dis¹² en faveur de la lutte contre les violences faites aux femmes (les bénéfices de la courses sont reversés à trois associations d'accompagnement des victimes).

Nous sommes intervenues sur deux axes principaux :

- Le harcèlement de rue : grâce aux casques de réalité virtuelle et à l'engagement de Tu vis tu dis, nous avons sensibilisé les sportif-ves et leurs proches au harcèlement de rue, sur le même modèle que lors de l'édition de Rock en Seine.
- Les violences sexistes et sexuelles au travail : nous avons participé à une table ronde en compagnie de nombreuses autres intervenantes pour échanger sur le sexisme ordinaire et le harcèlement sexuel au travail : que dit la loi, quelles sont les obligations

¹²Site Association « Tu vis ! Tu dis ! » : <https://sinequanonrun.com/lassociation/>

des employeur-ses, comment réagir si on est témoin ou que la victime vient se confier à nous.

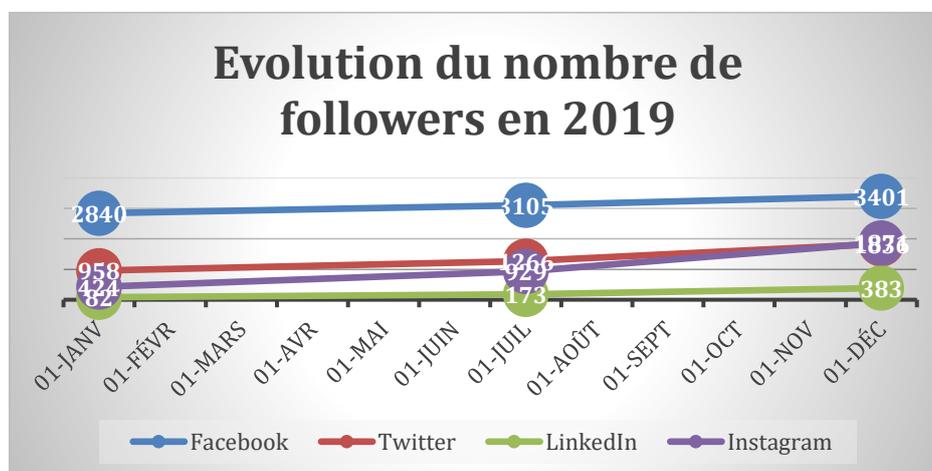


Au total, ce sont plus de 460 personnes que nous avons sensibilisé en 5 sessions différentes : 55 professionnel-les, 350 citoyen-nes (grand public) et 56 étudiant-es.

5. Le développement de notre visibilité / communication

En 2019, nous avons également développé notre visibilité à travers une campagne de sensibilisation et la communication sur les réseaux sociaux.

a. Notre stratégie de communication sur les réseaux sociaux



Nous avons continué à publier du contenu informatif, explicatif et pédagogique sur nos réseaux sociaux.

En 2019, nous avons gagné :

- + 561 abonné-es sur Facebook¹³ @handsaway.application
- + 1447 abonné-es sur Instagram¹⁴ @handsawayparis
- + 878 abonné-es sur Twitter¹⁵ @handsawayparis
- + 301 abonné-es sur LinkedIn¹⁶ @handsaway

Nous avons également lancé notre newsletter, qui comptait plus de 600 abonné-es au 31 décembre 2019 : <https://www.handsaway.fr>

b. Le Poids des Mots



En octobre 2019, nous avons lancé notre nouvelle campagne de sensibilisation, en partenariat avec l'agence TBWA Paris¹⁷, qui nous soutient via du mécénat de compétences depuis la création de l'association.

Cette campagne consistait à faire graver sur des lingots en métal des phrases subies et entendues par des utilisatrices de l'application. L'objectif est de mettre en lumière les conséquences de la violence verbale : bien que ce ne soit pas physique, ces phrases, ces menaces, ces insultes ont un véritable « poids », qui pèse lourd sur les épaules des concernées.

Cette campagne a symboliquement été lancée le jour du procès de Marie Laguerre, cette jeune femme victime de harcèlement sexuel et d'agression physique dans les rues parisiennes, et qui a également adopté la courageuse posture de porte-parole de toutes ces femmes victimes de « harcèlement de rue ». Le jour de son procès, nous nous sommes postés devant le Tribunal de Grande Instance et avons distribué ces poids aux passant-es en leur

¹³ Page Facebook HandsAway : <https://www.facebook.com/handsaway.application/>

¹⁴ Page Instagram HandsAway : <https://www.instagram.com/handsawayparis/>

¹⁵ Page Twitter HandsAway : <https://twitter.com/handsawayparis?lang=en>

¹⁶ Page LinkedIn HandsAway : <https://www.linkedin.com/company/11790541/admin/>

¹⁷ Site internet TBWA Paris : <https://www.tbwa-paris.com/en>

proposant de porter ces poids, ne serait-ce qu'une journée, pour se rendre compte à quel point cela est lourd et pesant.

Cette campagne a été relayée dans la presse, avec sept articles en France.

6. La mise en conformité avec le RGPD

En 2019, nous avons également lancé (l'immense) chantier de la mise en conformité avec le Règlement de Protection des Données Personnelles (RGPD).

Cela s'est traduit par les actions suivantes :

- Un audit de tous nos process, nos traitements de données et nos points de vigilance : pour cela, nous avons notamment bénéficié de mécénat de compétence de l'entreprise Dailymotion¹⁸ (merci à notre partenaire Béa¹⁹ !) sur le sujet.
- Construction du registre des traitements : notre salariée s'est formée en interne sur le sujet (grâce aux très bonnes ressources de la CNIL) et a été ensuite accompagnée par deux personnes en mécénat de compétences de l'entreprise Mantu²⁰ (anciennement Amaris)
- Déclaration auprès de la CNIL²¹ en amont, puis de nouveau prise de contact avec elleux mi 2019 pour faire un point d'étape
- Audit de la partie technique.

Concernant ce dernier point, la préoccupation majeure de l'association à propos du RGPD concerne en effet la protection des données personnelles des 45 000 utilisateur-rices de l'application.

Ainsi, suite à l'élaboration du Registre des Traitements, nous avons identifié plusieurs points de vigilance concernant l'application mobile :

- Le renforcement de la sécurité de l'application
- L'utilisation des données personnelles et une réflexion sur celles nécessaires ou non au bon fonctionnement de l'application

Tous ces points seront pris en compte dans la construction de la V2 de l'application HandsAway, qui verra le jour en 2020.

Pour plus de questions sur la partie RGPD, vous pouvez contacter Lucile à :
rgpd@handsaway.fr

7. Les partenariats et soutiens officiels

Dans la continuité de ce que nous avons construit en 2018, nous avons en 2019 renouvelé nos partenariats avec les structures qui nous soutiennent dans nos projets.

Nous souhaitons particulièrement remercier :

¹⁸Site internet Dailymotion : <https://www.dailymotion.com/fr>

¹⁹Site internet agence Béa : <http://agence-bea.com/>

²⁰Site internet Mantu : <https://www.mantu.com>

²¹Site internet CNIL : <https://www.cnil.fr>

- Le Secrétariat d'état chargé de l'égalité Femmes Hommes²² d'avoir renouvelé sa confiance et son soutien, notamment financier ;
- La Mairie de Paris²³ d'avoir renouvelé sa confiance et son soutien public
- L'Oréal²⁴ d'avoir renouvelé sa confiance et son soutien, notamment financier

Nous tenons également à remercier la Région Île-de-France²⁵, nouveau soutien de l'association pour le projet de cartographie des lieux d'aide.

8. Nos partenaires associatifs

En 2019, nous avons continué à développer notre réseau, notamment avec les autres associations et structures travaillant sur l'égalité femmes hommes.

Pour ce faire, nous avons notamment créé un collectif informel nommé « Mind the Gap » avec les structures suivantes :

- Ekiwork²⁶ : cette entreprise donne les outils pour prévenir, détecter et réagir face aux comportements sexistes au travail.
- Maydée²⁷ : association qui souhaite faire progresser l'égalité Hommes et Femmes en sensibilisant et en luttant contre l'inégale répartition des tâches domestiques au sein des foyers.
- Gender Busters²⁸ : organisme qui s'adresse aux organisations ayant des enjeux de recrutements et aux institutions qui peinent à instaurer une mixité au sein de leurs talents.
- Pépîte Sexiste²⁹ : association de sensibilisation qui lutte contre ces clichés diffusés par le marketing.
- Consentis³⁰ : association qui promeut la culture de consentement et lutte contre les violences sexuelles dans les lieux festifs.
- Place à l'Égalité³¹ : conseil et formation en égalité professionnelle entre femmes et hommes.
- L'Égalité à la page³² : organisme de formation spécialisé sur les questions d'égalité femmes-hommes et la prévention des violences sexistes et sexuelles.
- Moi et mes enfants³³ : organisme qui permet aux monoparents de retrouver une vie sociale, d'être épanouis et de dégager du temps de qualité avec et sans leurs enfants.

²²Site internet du Secrétariat d'état chargé de l'égalité Femmes Hommes <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr>

²³ Site internet de la Mairie de Paris : <https://www.paris.fr>

²⁴ Site internet de L'Oréal : <https://www.loreal.com>

²⁵ Article consacré à HandsAway sur le site de la Région Ile-de-France :

<https://www.iledefrance.fr/harcelement-dans-la-rue-et-les-transport-lappli-handsaway-offre-une-aide-multiforme>

²⁶ Site internet Ekiwork : <https://ekiwork.com>

²⁷ Site internet Maydée : <https://www.maydee.fr>

²⁸ Site internet Gender Busters : <https://www.gender-busters.com>

²⁹ Compte Instagram Pépîte Sexiste : <https://www.instagram.com/pepitesexiste/?hl=en>

³⁰ Site internet Consentis : <http://consentis.info/>

³¹ Site internet Place à l'égalité : <https://www.place-a-legalite.fr>

³² Site internet l'Égalité à la page : <https://egalitealapage.fr/>

³³ Site internet Moi et mes enfants : <http://www.moi-et-mes-enfants.com>

Ce collectif a pour ambition de s'épauler entre militant-es et expert-es dans des sujets touchant à la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, ainsi que de pouvoir présenter des projets communs pour répondre à des appels d'offres ou des besoins spécifiques de nos client-es.

Ainsi, avec une partie du collectif Mind the Gap, nous avons co-développé des ateliers de sensibilisation à destination des collégien-nes (4^e / 3^e) francilien-nes, en réponse à un appel à projet :

- **UN TEMPS D'INTERVENTION DÉDIÉ** : Nous proposons deux interventions de 2h dédiées uniquement aux sujets des discriminations pour combler une réelle demande à laquelle ne peuvent pas répondre les établissements /professeur.e.s.
- **LA CRÉATION D'ESPACE DE PAROLE POUR LES ÉLÈVES** : Nous avons conçu des formats spécifiques pour faciliter l'interaction et la mise en action entre les élèves. Qu'elles reposent sur des jeux ou des mises en situation, nos interventions impliqueront les collégien.ne.s évitant les postures « descendantes ».
- **UNE FORMATION AUSSI POUR LE CORPS ENSEIGNANT** : Afin d'épauler des professeur.e.s souvent démunis.e.s face aux situations de discriminations auxquelles elles.ils sont confronté.e.s au quotidien, nos interventions leur permettront d'acquérir certaines bases de connaissances et/ou de « bons réflexes » à adopter auprès de leurs élèves.

Nos interventions conjugueront sensibilisation aux stéréotypes autour d'une prise conscience ciblée sur les attitudes, les relations, les actes à caractères discriminatoires (pouvant aller jusqu'aux violences), rappel des droits et des lois existantes ainsi que leurs champs d'application, jusqu'à la création d'espaces de réflexion et de partage pour co-crée des solutions de lutte contre les préjugés et les inégalités. Notre dispositif d'intervention s'articule autour de deux axes :

- Un axe dédié à la lutte contre les discriminations qui abordera notamment les notions de stéréotypes, de violences et de culture de l'égalité.
- Un axe dédié à l'Égalité Filles et Garçons au travers de la mixité des métiers et de la mixité dans le sport.

Au-delà du collectif, nous tenons également à remercier nos autres partenaires associatifs, avec lesquels de nombreuses collaborations et réflexions ont pu émerger :

- Elle Caetera³⁴ : Cette association a pour but de faciliter l'accompagnement des jeunes femmes qui ont subi des violences sexistes et/ou sexuelles. Elle Caetera utilise un chatbot Messenger, Lila, qui permet d'aiguiller une femme qui souhaite avoir des informations ou accompagner une victime de violences.
- Stop Harcèlement de Rue³⁵ : Cette association a pour objectif de sensibiliser et de lutter contre le harcèlement de rue.
- Tu Vis tu Dis³⁶ : Cette jeune association a pour objectif d'agir concrètement pour lutter contre les violences sexistes et sexuelles, et surtout promouvoir une nouvelle société bienveillante, avec des rapports respectueux entre hommes et femmes. Pour cela, Tu

³⁴ Site association Elle Caetera : <https://ellecaetera.fr>

³⁵ Site association Stop Harcèlement de Rue : <http://www.stopharcèlementderue.org>

³⁶ Site association « Tu Vis Tu Dis ! » : <https://sinequanonrun.com/lassociation/>

Vis Tu Dis choisi comme moyen d'intervention le sport, un formidable outil au service de la confiance et de l'affirmation de soi.

Enfin, en septembre 2019, nous avons adhéré au Centre Hubertine Auclert³⁷.

³⁷ Site internet Centre Hubertine Auclert : <https://www.centre-hubertine-auclert.fr>



Les retombées presse

En 2019, ce sont **près de 80 articles** qui citent l'application HandsAway. Parmi eux :

marie claire

Le Parisien

GLAMOUR

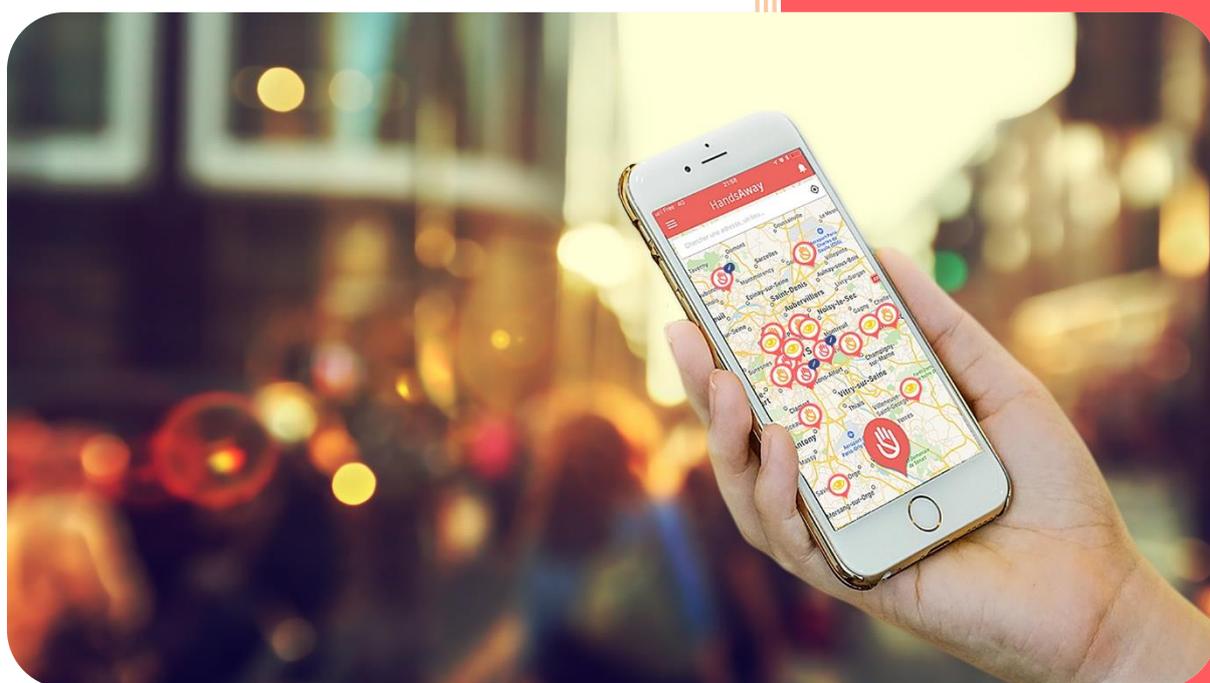
COSMOPOLITAN

L'EXPRESS

GRAZIA

Vision, objectifs et projets

2020-2021



Les ressources humaines

1. Les salarié-es

En février 2019, une première stagiaire, Léa THUILLIER³⁸, nous a rejoint, et ce afin de renforcer les projets de l'association. Léa était notamment en charge de la coordination autour de notre projet de cartographie, afin d'initier le projet et de commencer à recenser des lieux.

En septembre 2019, Maureen DEFRATES-PENELON³⁹ prenait le relais, développant également nos interventions auprès des entreprises, des écoles de l'enseignement supérieur et auprès du grand public.

En septembre 2019, nous avons également recruté une développeuse, Alice DI NUNNO⁴⁰, afin de revoir l'application mobile, de l'assainir, de l'améliorer et de développer de nouvelles fonctionnalités (comme la cartographie).

2. Les bénévoles

Avant d'être une association, HandsAway est surtout un **mouvement citoyen**, un espace d'entraide entre les habitants d'une même ville ou d'un même quartier, et un espace chaleureux et **bienveillant** pour les victimes et témoins d'agressions sexistes et sexuelles dans l'espace public.

La place des bénévoles est donc primordiale pour nous. En 2019, nous avons souhaité restructurer le bénévolat « classiques » en trois niveaux :

- 1) **Les membres adhérent-es** : ce sont les personnes qui ont adhéré à l'association afin de nous soutenir, et qui font donc partie intégrante de l'association. Iels ont un droit de regard sur les décisions de l'associations et peuvent par exemple voter en Assemblées Générales.
- 2) Les bénévoles participant à des **missions ponctuelles** : parmi les adhérent-es, certain-es souhaitent s'engager ponctuellement et nous soutiennent sur des missions bien précises : bien souvent, ce sont les personnes qui nous aident à tenir des stands ou à organiser / être représenté-es lors d'événements (festivals, événements grand public).
- 3) Enfin, dernier niveau, certain-es adhérent-es souhaitent s'engager encore plus et à ce titre, rejoignent un **pôle spécifique**. Il existe quatre pôles chez HandsAway :
 - **Le pôle communication** : le but est de soutenir l'équipe qui crée les posts (visuels et contenus) sur les réseaux sociaux, qui met à jour le site internet ou encore qui crée la newsletter.
 - **Le pôle événementiel** : pour organiser des événements pour l'association.
 - **Le pôle essaimage** : l'idée est de développer des relais, des antennes locales dans d'autres villes de France afin d'accroître la visibilité de l'association et de développer des actions en régions.

³⁸ Profil LinkedIn Léa Thuillier : <https://www.linkedin.com/in/léa-thuillier-881775154/?originalSubdomain=fr>

³⁹ Profil LinkedIn Maureen Defrates-Penelon : https://www.linkedin.com/in/maureen-defrates-penelon-843b37113/?locale=fr_FR

⁴⁰ Profil LinkedIn Alice Di Nunno : <https://www.linkedin.com/in/alicedinunno/>

- **Le pôle levée de fonds** : le but est de soutenir l'équipe HandsAway sur la partie prospection de nouveaux client-es et réponses à des appels à projets.

Au-delà du bénévolat « classique », nous avons également des **bénévoles « développeur-ses »**, qui ont un statut différent, car les missions et responsabilités sont très différentes. Ces bénévoles nous aident à développer et renforcer notre outil numérique et ont par conséquent accès au « code », c'est-à-dire à la propriété intellectuelle de l'association, ainsi que parfois aux données personnelles de nos utilisateur-rices. Nous sommes donc très vigilant-es sur la régulation des accès et le rôle de ces bénévoles « développeur-ses ».

En décembre 2019, nous avons une trentaine de bénévoles « classiques » et « développeur-ses ».

Enfin, tou-tes les membres adhérent-es peuvent se présenter et sont éligibles à siéger au **Conseil d'Administration (CA)** de l'association. Le CA est composé de cinq personnes, élues par les autres membres adhérent-es. Au sein du CA, les membres élisent entre elleux les membres du bureau : un-e président-e et un-e trésorier-e.

Pour l'année 2019, **la présidente est Alma GUIRAO⁴¹** et **la trésorière est Mireille IMBERT**. Les prochaines élections se tiendront en janvier 2020.

3. Le mécénat de compétences

En 2019, nous avons également développé le mécénat de compétences avec deux grandes familles de missions :

- **Les fonctions support** :
 - La **communication** : grâce à la plateforme Vendredi⁴², Marie-Lou SILLEM⁴³ a intégré dans son stage chez Ruinart⁴⁴ un jour par semaine dans notre association. Cela lui a permis de définir une stratégie de communication sur les différents réseaux, de créer une identité visuelle propre à l'association, de gérer le site internet et de créer les « positive news » (à retrouver tous les lundi sur Instagram)
- **Les missions techniques** : plusieurs personnes sont intervenues afin de nous épauler sur les sujets en cours, toutes de l'entreprise Wemanity⁴⁵, que nous remercions encore une fois profondément pour son engagement !
 - En mai 2019, Sega DIOP⁴⁶ est venu nous aider à réfléchir au projet de cartographie des lieux d'aide pour les victimes : comment cela pouvait être développé d'un point de vue technique ?
 - Début décembre, Hervé SINEPASEUTH⁴⁷ a effectué une mission de deux semaines afin de revoir toute l'expérience utilisateur-riche de l'application :

⁴¹ LinkedIn Alma Guirao : <https://www.linkedin.com/in/alma-guirao-7845963b/>

⁴² Missions HandsAway sur le site Vendredi :

<https://app.vendredi.cc/collaborateur/ruinart/associations/handsaway>

⁴³ LinkedIn Marie-Lou Sillem : <https://www.linkedin.com/in/marie-louise-sillem-3a34b1186/>

⁴⁴ Site internet Ruinart : <https://www.ruinart.com/fr-e>

⁴⁵ Site internet Wemanity : <https://wemanity.com>

⁴⁶ LinkedIn Sega Diop : <https://www.linkedin.com/in/segadiop/>

⁴⁷ LinkedIn Hervé Sinpaseuth : <https://www.linkedin.com/in/sinpaseuth/>

comment faire en sorte que la navigation soit fluide et logique, comment représenter visuellement la cartographie des lieux d'aide, que pouvons-nous améliorer au niveau des formes, des couleurs, du design etc afin que l'application soit la plus claire et la plus utile possible.

- Enfin, mi décembre, Emilin DADIE⁴⁸ et Bayrem JRAD⁴⁹ sont venus auditer toute la partie « back-end » de notre application mobile, c'est-à-dire l'architecture et les fondements de l'application. Cela nous a permis de créer une liste de choses à revoir, à améliorer ou même à changer complètement dans la V2.
- Au-delà des chantiers techniques en eux-mêmes, ces missions de mécénat de compétences nous ont permis de monter en compétences et de développer des méthodologies au sein de l'association pour assurer un meilleur suivi des projets techniques. Cela nous a également permis d'avoir une meilleure vision d'ensemble de l'application et des outils techniques et technologiques qui permettent son fonctionnement.

4. Les ambitions RH 2020-2021

Tout d'abord, nous souhaitons continuer notre politique d'accueil de personnes en stage, afin non seulement d'être épaulé-es dans le développement de nos projets mais également pour promouvoir des carrières et des appétences pour le domaine associatif en général et plus généralement pour le secteur de l'égalité femmes-hommes.

De plus, nous voulons continuer à nous appuyer sur **le mécénat de compétences**, notamment dans les projets technologiques. Comme nous l'avons souligné à plusieurs reprises, il est très difficile pour une association à but non lucratif de supporter les coûts liés à l'utilisation de nouvelles technologies, et notamment l'embauche de développeur-ses. C'est cependant un **objectif à long-terme** : si nous souhaitons maintenir l'application, l'améliorer et développer de nouveaux projets, il est **obligatoire d'avoir une personne ressource en interne** experte sur ces sujets. Nous militons pour que les subventions prennent plus en compte les coûts liés à l'innovation technologique dans ses appels à projets et dans le montant des subventions attribuées.

De plus, ces missions de mécénat de compétence sont une **vraie richesse**, que ce soit au niveau de la **montée en compétences** de nos équipes mais aussi en termes de **rencontres humaines**. Nous souhaitons une fois de plus remercier les entreprises qui permettent à leurs collaborateur-rices de s'engager auprès d'associations comme la nôtre ainsi que les plateformes Vendredi⁵⁰ et Wenabi⁵¹ pour leur confiance !

Enfin, l'objectif serait également de lever suffisamment de fonds pour **recruter une nouvelle personne en CDI** en tant que cheffe de projet, afin de continuer à développer nos projets, nos interventions et sensibilisations et pour le bon fonctionnement de l'association.

⁴⁸ LinkedIn Emilin Dadie : <https://www.linkedin.com/in/emilindadie/>

⁴⁹ LinkedIn Bayrem Jrad : <https://www.linkedin.com/in/jradbayrem/>

⁵⁰ Site internet Vendredi : <https://vendredi.cc>

⁵¹ Site internet Wenabi : <https://wenabi.com/#/>

L'application mobile

1. La refonte de l'application mobile

La première version de l'application HandsAway est sortie en octobre 2016. La technologie, et notamment les applications mobiles, évoluent très rapidement : 3 ans après, la technologie utilisée à l'époque peut être obsolète, et nécessite une mise à jour constante. Malheureusement, du fait des faibles ressources humaines et financières de l'association, cette mise à jour constante a été compliquée : actualiser, adapter, faire évoluer le code en se reposant seulement sur des bénévoles est d'une grande complexité.

Avec l'évolution de l'association et le développement de nouveaux projets ambitieux, nous avons donc pris une décision capitale : celle de consacrer plus de ressources temporelles et financières à l'application, afin d'effectuer une refonte de celle-ci qui s'inscrira dans la durée. Nous nous sommes donc entouré-es d'expert-es en UI/UX design, en gestion de projet tech, en méthodologie agile, afin de préparer une version nouvelle et améliorée de notre application. Nous tenons notamment à remercier la plateforme de mise en relation Vendredi⁵² et l'entreprise Wemanity⁵³, qui ont toutes deux été d'une aide précieuse dans cet audit et optimisation de l'application mobile !

En 2020, une nouvelle application verra donc le jour, plus adaptée à nos utilisateur-rices (en termes de besoins grâce à notre enquête de 2018⁵⁴ mais aussi en termes d'expérience utilisateur-riche) et avec une sécurité renforcée, notamment sur toutes la partie données personnelles.

Pour nos utilisateur-rices, deux grands changements :

- L'ajout de nouvelles informations sur nos utilisateur-rices (âge et genre) afin de renforcer nos statistiques et notre connaissance du harcèlement de rue
- L'ajout de la nouvelle fonctionnalité « cartographie des lieux d'aide »⁵⁵

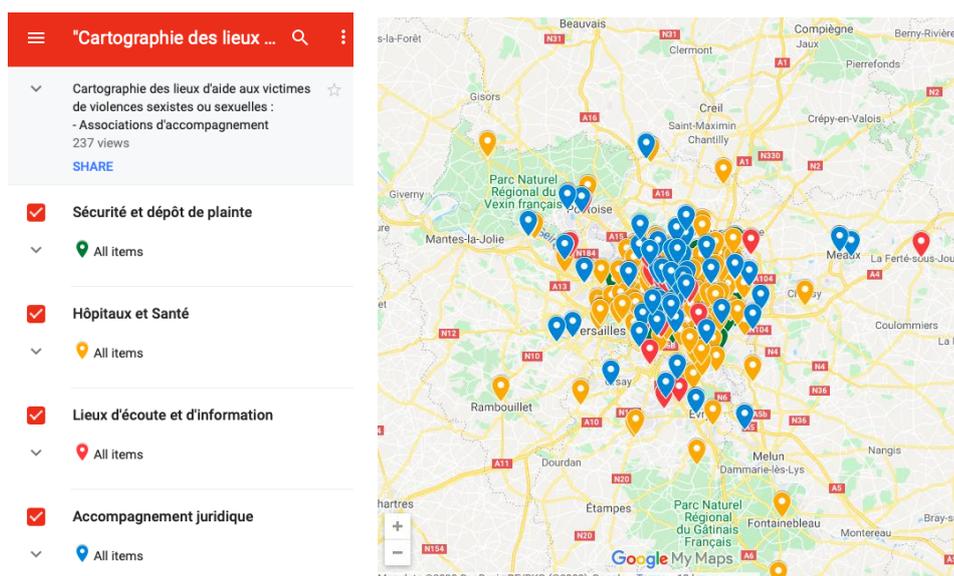
⁵² Site internet Vendredi : <https://vendredi.cc>

⁵³ Site internet Wemanity : <https://wemanity.com>

⁵⁴ Retrouvez l'enquête sur : <https://www.handsaway.fr/ressources>

⁵⁵ Lien cartographie sur notre site HandsAway : <https://www.handsaway.fr/que-faire-apres-une-agression-sexis>

2. L'amélioration de l'accompagnement médical, psychologique et juridique des victimes : la cartographie des lieux d'aide



Le projet de cartographie est un des éléments centraux de nos réflexions autour de l'application mobile (voir la partie précédente « la refonte de l'application mobile»). En effet, pour ajouter une nouvelle fonctionnalité, nous souhaitons nous assurer que les fondements de l'application et les autres fonctionnalités sont optimales et permettent de faire évoluer l'application.

Cette nouvelle fonctionnalité doit être pensée et anticipée en termes d'expérience utilisateur-rices (comment rendre l'utilisation fluide, logique, utile ?) mais également en termes d'infrastructure et d'administration. Il faut s'assurer à la fois de la partie en amont (comment intégrer de manière simple pour le/la porteur-se de projet les lieux dans l'application), en gestion (gérer les lieux via un « back-office », pouvoir les modifier etc) et dans l'actualisation de ces lieux (comment mettre à jour les informations ?).

Pour ce faire, nous avons rencontré plusieurs partenaires, dont le Secrétariat chargé de l'Égalité entre les Femmes et les Hommes⁵⁶ et le centre Hubertine Auclert⁵⁷, deux structures qui ont leur propre cartographie.

Merci encore à tous nos soutiens sur le projet !

⁵⁶ Site internet du Secrétariat d'état chargé de l'égalité Femmes Hommes <https://www.egalite-femmes-hommes.gouv.fr>

⁵⁷ Site internet Centre Hubertine Auclert : <https://www.centre-hubertine-auclert.fr>

Deux axes de travail : la sensibilisation et la prévention

1. La sensibilisation en entreprise

En 2019, HandsAway a développé de nombreux contenus de sensibilisations et de formations, pour plusieurs types de publics.

Nous avons commencé nos sensibilisations grand public chez Yves Rocher, en mai 2019. Nous sommes intervenues avec le film en réalité virtuelle sur le sexisme ordinaire en entreprise, et avons sensibilisé une quarantaine de personnes sur ce type de comportements : redéfinir les frontières du droit français et ce qui est acceptable ou non, expliquer comment prévenir ces infractions, comme réagir en tant que témoin, que dire à un-e collègue qui nous rapporte des faits similaires.

Par la suite, nous avons peu à peu construit nos offres et avons identifié 3 axes majeurs de travail :

- Audit et accompagnement des structures : comprendre les besoins et les problématiques spécifiques des entreprises pour leur faire des recommandations voire les aider à mettre en place de bonnes pratiques.
Cet accompagnement nécessite de se rendre sur site et de rencontrer les différent-es acteur-rices afin d'avoir une vision d'ensemble avec toutes les parties prenantes.
- Formation des référent-es « agissements sexistes et harcèlement sexuel » : depuis 2019, il est obligatoire pour les entreprises de compter un-e référent-e parmi son CSE, ainsi qu'un-e référent-e parmi ses RH pour toutes les entreprises de plus de 250 collaborateur-rices. L'idée est d'identifier et de former des expert-es en interne pour traiter les cas de sexisme et de harcèlement sexuel. Ce seront ainsi les interlocuteur-rices privilégié-es pour recueillir la parole des victimes et les rediriger, mais également pour remonter des points de vigilance en interne et proposer de nouvelles mesures ou solutions.
- Sensibilisation des collaborateur-rices : nos sensibilisations ludiques permettent de déconstruire les stéréotypes, de rappeler la base du cadre légal français, d'expliciter les droits et recours des victimes en cas d'infraction, et de mettre en avant les mesures internes et interlocuteur-rices privilégié-es sur ces sujets.
Beaucoup de sensibilisations se font grâce à l'usage de la réalité virtuelle, un outil impactant pour promouvoir l'empathie et permettre aux spectateur-rices de mettre des mots sur leurs émotions.

Pour 2020, nous souhaitons continuer à développer nos interventions en entreprises, notamment en mettant l'accent sur la partie « audit et accompagnement ». Au-delà des sensibilisations et formations, nous sommes convaincu-es que la lutte contre les violences sexistes et sexuelles en entreprise doit s'inscrire dans un projet global de l'entreprise, avec un cahier des charges et un plan d'action pérenne définis en amont.

Par ailleurs, concernant les formations, HandsAway n'est aujourd'hui pas en mesure de les faire, car une association ne peut être agréée organisme de formation. Nous avons fait

remonté ce point auprès des pouvoirs publics, car cela nous coupe d'une partie de nos client-es potentiel-les.

2. La sensibilisation grand public

Durant l'année 2018, nous avons initié des premières interventions lors d'événements grand public afin de partager notre expertise sur le harcèlement de rue.

En août 2019, nous sommes intervenu-es sur notre premier festival : Rock en Seine. Muni-es de casques de réalité virtuelle, nous avons, aux côtés des associations Consentis et Stop Harcèlement de Rue, sensibilisé les festivalier-es aux thématiques suivantes :

- Que faire lorsqu'on est témoin de harcèlement de rue ?
- Que dit la loi française, quels sont les recours pour les victimes ?
- Vers qui se tourner suite à une agression ?
- Des jeux (quizz, chamboule-tout) sur la lutte contre les violences sexistes et sexuelles



En octobre 2019, nous sommes intervenu-es lors de la seconde édition de la Sine Qua Non Run, la course de nuit de lutte contre les violences sexistes et sexuelles organisée par l'association Tu vis tu dis⁵⁸. Sur le même modèle que pour Rock en Seine, nous avons sensibilisé les personnes présentes au harcèlement de rue via la réalité virtuelle, et nous sommes également intervenues lors d'une table ronde sur l'égalité femmes-hommes au travail.



⁵⁸ Site association « Tu Vis Tu Dis ! » : <https://sinequanonrun.com/lassociation/>

Pour 2020, nous souhaitons continuer à participer à des événements de sensibilisation grand public, et développer également nos propres événements à destination de notre communauté, pour aborder des sujets liés aux violences sexistes et sexuelles, à l'égalité femmes-hommes et au consentement, certainement en partenariat avec d'autres associations.

3. La sensibilisation des jeunes

a. L'enseignement supérieur



En novembre 2019, nous avons effectué notre première intervention dans une école de commerce : NEOMA BS REIMS. A l'aide du court-métrage en réalité virtuelle sur le harcèlement de rue, nous avons sensibilisé les étudiant-es volontaires sur les violences sexistes et sexuelles, aussi bien en soirées, que dans la rue, à l'école ou encore en entreprise.

Nos offres dans l'enseignement supérieur sont multiples :

- Audit et accompagnement des établissements : de la même manière que nous le faisons avec les entreprises, nous souhaitons co-créer des plans d'actions globaux avec les Administrations des établissements de l'Enseignement Supérieur.
- Formations des directeur-rices d'établissement, des directeur-rices des programmes, des infirmier-es, des psychologues et de toute personne de l'Administration ayant un contact privilégié avec les étudiant-es : lorsqu'un-e jeune subit une agression, ou simplement souhaite se renseigner, iel doit pouvoir trouver les réponses auprès des interlocuteur-rices « de confiance » habituel-les. Au-delà de la déconstruction obligatoire des stéréotypes, ces personnes doivent aussi être formé-es à recueillir une première parole et à accompagner les jeunes si nécessaire.
- Formation des bureaux des associations étudiantes et des étudiant-es « leaders » : en tant que président-e, vice-président-e, responsable d'un pôle/département de son association, délégué-e, ou étudiant-e engagé-e dans la vie de son école, ces jeunes peuvent également être la personne de confiance vers qui se tournent des victimes. Notre but est donc, encore une fois, de déconstruire les stéréotypes puis de les former à recueillir la première parole des victimes et à savoir les rediriger vers les bon-nes interlocuteur-rices.

- Sensibilisation des élèves : enfin, nous proposons des sensibilisations ludiques (réalité virtuelle, stands, activités physiques etc) pour initier une discussion avec et au sein des étudiant-es sur ces sujets, répondre à leurs interrogations, les informer sur le cadre légal français, les droits des victimes et les recours existant autour d'eux.

Pour 2020, nous souhaitons continuer cette sensibilisation dans tous les types d'établissements de l'enseignement supérieur, et renforcer la partie « formation de l'administration ». En effet, il est très fréquent que dans établissements les psychologues, infirmier-es et directeur-rices de la vie associative ne soient pas spécifiquement formé-es aux violences sexistes et sexuelles, alors qu'ils seront les interlocuteur-rices privilégié-es en cas de violences entre les étudiant-es.

b. Les collèges et lycées

Fin 2019, nous avons demandé et obtenu une subvention de la Mairie de Paris pour nous permettre d'intervenir dans les collèges parisiens !

« Nous », c'est notre groupement de structures et d'expertes : Ekiwork, Pépité Sexiste, Maydée, Gender Busters, Carine Bloch et HandsAway nous sommes associées afin de proposer des interventions en format deux fois deux heures, adaptées aux 13-17 ans.

Nous avons également sollicité une subvention auprès de la Région Île-de-France pour intervenir dans les collèges franciliens, réponse à suivre en 2020 !

A long-terme, nous souhaitons développer ce type d'interventions, et même, si possible, aller dans les écoles maternelles ! Nous croyons au pouvoir de l'éducation dès le plus jeune âge et sommes persuadé-es que ces sujets devraient être abordés dès cinq-six ans.

Le business model

Depuis la création de l'association, la question du business model est essentielle. En effet, entre nos salarié-es, l'application mobile et nos interventions, il est essentiel pour nous de ne pas dépendre uniquement des subventions des institutions publiques.

En 2019, nous avons lancé nos interventions aux entreprises, développant ainsi nos sources de revenus en fonds propres.

1. Les fonds propres

Nos fonds propres prennent deux formes :

- Les dons des particulier-es et des entreprises, défiscalisables à 66%
- Les prestations de service

Ces fonds propres nous permettent de financer les frais de fonctionnement (salaires, loyers, charges), qui ne sont pas (ou peu) financés par les subventions. Ces fonds propres nous permettent également d'être indépendant-es : nous pouvons financer les projets que nous voulons développer, sans attendre l'autorisation (et les exigences) des institutions publiques, qui n'ont pas toujours la même vision que les associations des projets et des actions à mener.

a. Les dons

Les dons peuvent arriver par plusieurs canaux : dons ponctuels ou mensuels⁵⁹, crowdfunding (comme en 2018 pour financer le lancement du projet de cartographie), les cotisations des membres de l'association, les dons des entreprises⁶⁰.

Ces dons sont soit alloués à un projet en particulier, soit sont destinés à la structure en général.

Nous avons eu la confirmation en 2019 que nous pouvions défiscaliser nos dons (confirmation non obligatoire).

Nous développons également les micro-dons : grâce au moteur de recherche français Lilo, les particulier-es génèrent des « gouttes d'eau » suite à leurs recherches internet, « gouttes d'eau » qui peuvent ensuite être reversés à des structures (dont HandsAway⁶¹) pour les financer.

Pour 2020, nous souhaitons développer nos dons mensuels (des particulier-es qui s'engagent sur la durée) ainsi que les dons des entreprises, qui sont généralement plus élevés.

b. Les prestations de services

Nos interventions en entreprises et dans l'Enseignement Supérieur sont payantes : cela nous permet de générer des revenus qui seront affiliés directement à la prestation dans un premier temps (déplacements, location de matériel ou des licences pour la réalité virtuelle, rémunération des salarié-es et/ou intervenant-es) ainsi qu'aux autres dépenses de l'association (projets applicatifs, charges etc).

⁵⁹ Page de dons HandsAway : <https://www.helloasso.com/associations/handsaway/formulaires/1>

⁶⁰ Page de dons HandsAway : <https://www.helloasso.com/associations/handsaway/formulaires/1>

⁶¹ Page HandsAway sur Lilo : <https://www.lilo.org/fr/handsaway/>

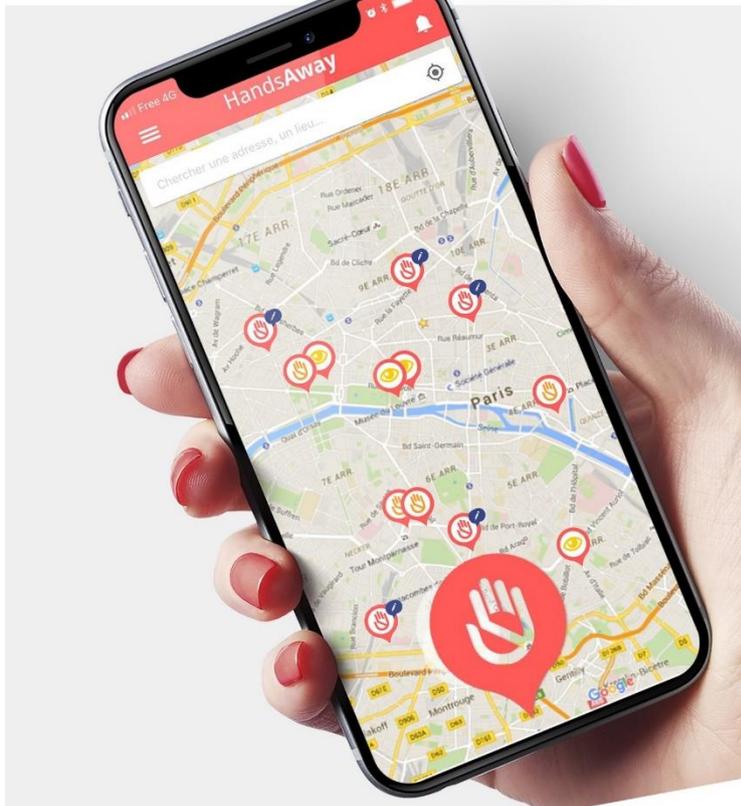
2. Les subventions

Lorsqu'une association a une idée claire d'un projet particulier à développer, les subventions sont souvent un moyen efficace de lancer ou de terminer ce projet.

Ces subventions s'inscrivent souvent dans des espaces géographique et temporel délimités : par exemple, pour notre projet de cartographie, la région Île-de-France subventionne le projet pour la région Île-de-France et pour une année uniquement.

En tant qu'association, combiner les subventions publiques et les fonds propres est un excellent moyen de se développer, de garder des contacts avec les institutions et associations locales tout en développant de grands projets nationaux.

Enfin, pour HandsAway, il est primordial de tisser des liens avec les institutions publiques : notre ambition est de réunir les citoyen-nes, particulier-es, entreprises et institutions dans des projets communs de grande envergure.



MERCI



CONTACT

Dupuy Lucile

Chef de projet et responsable du développement

lucile@handsaway.fr

06 79 18 10 99